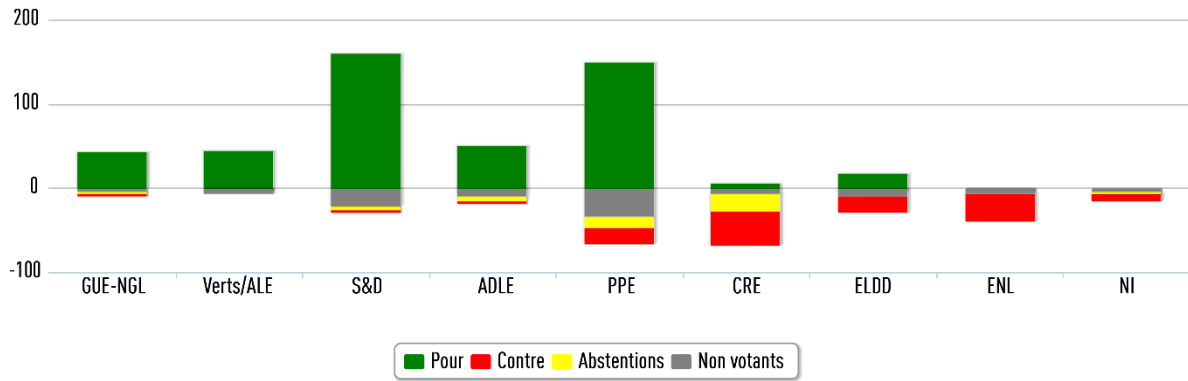
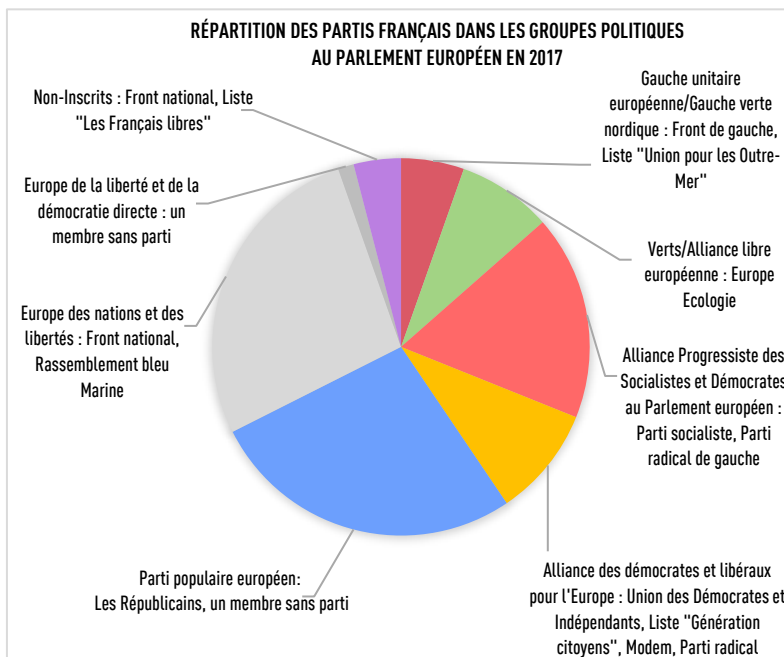


Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Le vote des députés de la circonscription Sud-Ouest reflète de fortes divisions sur la question de la répartition des réfugiés. Les membres du Parti socialiste et des Verts ont soutenu le mécanisme proposé. Inversement, tous les députés Front national s'y sont opposés, tandis que les élus Les Républicains étaient partagés : Michèle Alliot-Marie s'est abstenue, mais Franck Proust a voté contre le mécanisme de répartition. Au sein du groupe GUE-NGL, Jean-Luc Mélenchon a été le seul parlementaire français à ne pas apporter son soutien à la proposition et il s'est abstenu.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest*.

Pour

José BOVÉ



Europe Écologie

Verts/ALE

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

S&D

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

Contre

Louis ALIOT



Front national

ENL

Edouard FERRAND



Front national

ENL

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

Franck PROUST



Les Républicains

PPE

Abstention

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

GUE/NGL

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

PPE

Excusé

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

ADLE